

RCS : ORLEANS Code greffe : 4502

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ORLEANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1957 B 00071 Numéro SIREN : 085 780 716 Nom ou dénomination : MOLVEAUX ET DEPIGNY

Ce dépôt a été enregistré le 11/09/2020 sous le numéro de dépôt 6716

Molveaux et Depigny

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

MAZARS

22, RUE DENIS PAPIN - BP 78 - 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

TEL : + 33 (0) 3 20 47 27 00 - FAX : + 33 (0) 3 20 67 53 40

SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE -

SOCIETE INSCRITE SUR LA LISTE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, RATTACHEE A LA CRCC DE VERSAILLES

CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE 784 824 153

SIEGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT - 92400 COURBEVOIE

Molveaux et Depigny

Société par actions simplifiée au capital de 1 574 000 €

Siège social : 45 rue de Vauquois 45000 ORLEANS

R.C.S. : Orléans B 085 780 716

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'associé unique de la société MOLVEAUX et DEPIGNY,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique , nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MOLVEAUX et DEPIGNY relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 16 juillet 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe qui expose le déséquilibre de la structure financière de la société lié aux pertes cumulées. La situation nette s'élève ainsi à - 4 955 520 € au 31 décembre 2019. Cette situation met en évidence la nécessité d'une restructuration financière à un niveau suffisant. Le soutien de l'associé unique, tel que décrit dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe et dans la lettre de soutien reçue en juillet 2020, est une condition essentielle au maintien de la continuité d'exploitation.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 16 juillet 2020 et dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique appellent de notre part l'observation suivante :

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du Code de commerce, pris en application de l'article L.441-6 dudit code, sont mentionnées de façon incomplète dans le rapport de gestion.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'associé unique appelé à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

**MOLVEAUX ET
DEPIGNY**

Comptes Annuels

Exercice clos le

31 décembre 2019

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Villeneuve d'Ascq, le 17 juillet 2020

Le commissaire aux comptes

MAZARS



Eddy Bertelli

Désignation de l'entreprise : SAS MOLVEAUX ET DEPIGNY			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12.00					
Adresse de l'entreprise 45 Rue De Vauquois 45000 ORLEANS			Durée de l'exercice précédent : 12.00					
Numéro SIRET* 0 8 5 7 8 0 7 1 6 0 0 0 1 6			Néant ☐ *					
			Exercice N clos le, 31122019	N-1 31122018				
			Brut 1	Amortissements, provisions 2				
			Net 3	Net 4				
Capital souscrit non appelé (I)			AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU				
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV				
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
		Prêts	BF	BG				
		Autres immobilisations financières*	BH	BI				
TOTAL (II)		BJ	BK					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	110 676.58	BY	92 230.48	18 446.10	440 965.72
		Autres créances (3)	BZ	53 063.26	CA		53 063.26	83 097.11
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
		Disponibilités	CF	CG				
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI				
Comptes de régularisation	TOTAL (III)	CJ	163 739.84	CK	92 230.48	71 509.36	524 062.83	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	163 739.84	1A	92 230.48	71 509.36	524 062.83	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an	CR			
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS MOLVEAUX ET DEPIGNY</u>				Néant ☐ *		
				Exercice N		
				Exercice N – 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 574 000.00)			DA	1 574 000.00	1 574 000.00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	21 342.86	21 342.86
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	(6550862.36)	(4698147.52)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI		(1852714.84)
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	(4 955 519.50)	(4 955 519.50)
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	312 219.16	1 100 000.00
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR	312 219.16	1 100 000.00
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	13 160.71	4 907.63
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	4 688 109.80	4 212 960.40
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	6 113.65	78 733.84
	Dettes fiscales et sociales			DY	7 425.54	82 980.46
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	4 714 809.70	4 379 582.33	
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	71 509.36	524 062.83	
RENVOS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B		
	(2)	Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	4 694 809.70	4 379 582.33
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS MOLVEAUX ET DEPIGNY							Néant ☐ *	
		Exercice N				Exercice (N - 1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	(919.33)	FB		FC	(919.33)	2 067 851.55
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens *} \\ \text{services *} \end{array} \right.$	FD		FE		FF		
		FG		FH		FI		3 396.86
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	(919.33)	FK		FL	(919.33)	2 071 248.41
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	838 879.09	605 133.46	
	Autres produits (1) (11)				FQ	14 706.39	241.50	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	852 666.15	2 676 623.37
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	7 124.36	1 019 295.19	
	Variation de stock (marchandises)*				FT		1 216 059.52	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	552.40	2 479.68	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	220 196.65	526 169.48	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	12 072.37	36 374.91	
	Salaires et traitements*				FY	357 053.01	354 767.77	
	Charges sociales (10)				FZ	70 000.38	105 770.77	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements*} \\ - \text{dotations aux provisions*} \end{array} \right.$			GA			
					GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	92 230.48	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		1 100 000.00	
	Autres charges (12)				GE	90 438.46	19 840.06	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	849 668.11	4 380 757.38	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	2 998.04	(1704134.01)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	13 682.69	16 291.08	
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	13 682.69	16 291.08
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(13 682.69)	(16 291.08)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(10 684.65)	(1720425.09)	

Désignation de l'entreprise													SAS MOLVEAUX ET DEPIGNY													Néant		* ☐									
																		Exercice N				Exercice N - 1															
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion																	HA	1 850.46				7 351.86														
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *																	HB	10 488.00				3 416.67														
	Reprises sur provisions et transferts de charges																	HC					87 245.75														
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)																	HD	12 338.46				98 014.28														
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)																	HE	1 653.81				25 556.99														
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *																	HF					16 222.63														
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions																	HG					188 524.41														
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)																	HH	1 653.81				230 304.03														
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)																		HI	10 684.65				(132 289.75)														
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise																	(IX)	HJ																			
Impôts sur les bénéfices *																	(X)	HK																			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)																	HL	865 004.61				2 774 637.65															
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)																	HM	865 004.61				4 627 352.49															
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)																		HN					(1852714.84)														
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme																HO																			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières															HY																			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)															IG																			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *															HP																			
			- Crédit-bail immobilier															HQ																			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)																IH																			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées																IJ																			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées																IK																			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)																HX																			
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)																RC																			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)																RD																			
	(9)	Dont transferts de charges																A1					10 482.00														
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)																A2																			
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS																A5																			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)																A3																			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)																A4																			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives		A6												obligatoires		A9																		
Dont cotisations facultatives Madelin			A7												Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8																				
joindre en annexe) :																																					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le																		Exercice N																			
																		Charges exceptionnelles					Produits exceptionnels														
Divers																		1 653.81																			
Divers																							12 338.46														
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :																		Exercice N																			
																		Charges antérieures					Produits antérieurs														

1 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice clos le 31/12/2019 a été marqué par :

La procédure de fermeture de l'entreprise n'est pas finalisée au 31/12/2019

2 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

MOLVEAUX & DEPIGNY a été impacté par les circonstances du COVID19, mais il est à noter l'absence de risque de continuité d'exploitation suite à la crise sanitaire.

3 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de la société MOLVEAUX & DEPIGNY ont été établis conformément aux principes comptables énoncés dans le code de commerce, et au règlement de l'ANC 2016-07

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Sauf mention contraire, les sommes exprimées dans le présent document sont en euro.

Au 31/12/2019, la situation nette est négative de 4 955 520 €. Le soutien financier obtenu de l'associé unique, permet l'application du principe de continuité d'exploitation pour l'arrêté des comptes au 31/12/2019.

4 NOTES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN

4.1 Immobilisations

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais éventuellement nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens ainsi que des frais d'acquisition.

Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

Les immobilisations sont classifiées par composants et amorties selon la durée d'utilité attribué à chaque composant.

Les amortissements sont calculés sur la base d'un plan d'amortissement établi en fonction de la durée de vie prévue des biens. Ils sont pratiqués selon le mode linéaire qui représente l'amortissement économique. Les durées les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS	Durée utilité (année)
- logiciel	2 à 10 ans
- Agencement des constructions	5 à 20 ans
- Installation techniques, matériel et outillage	10 à 15 ans
- matériel informatique	4 à 20 ans
- mobilier et matériel de bureau	5 à 10 ans

Les valeurs brutes et les amortissements sont détaillés dans les tableaux 2054 et 2055

4.2 Titres de participation et autres immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat majoré des frais d'acquisition des titres de participation.

Lorsque la valeur d'inventaire, reconnue comme valeur d'utilité pour l'entreprise, est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

4.3 Stocks

Les stocks de marchandises sont évalués à leur dernier coût connu, équivalent, pour l'essentiel de ces stocks, au coût d'acquisition (méthode « premier entré, premier sorti »).

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur économique des stocks est inférieure à la valeur d'inventaire. La dépréciation est calculée à l'article en fonction de son délai de rotation.

La méthode d'évaluation et de dépréciation décrite ci-dessus conduit à une valeur nette des stocks telle que :

	<u>BRUT</u>	<u>PROV.</u>	<u>NET</u>
Stocks au 31/12/2019	0 K€	0 K€	0 K€

Les stocks de fournitures autres sont valorisés au coût de revient.

Rubriques en K€	A l'ouverture	Affectation N résultat N-1	Résultat N	Variation N	Augmentation de capital	Diminution de capital	A la clôture
Capital Social	1 574,0						1 574,0
Réserves + report à nouveau	- 4 676,8	- 1 852,7					- 6 529,5
Résultat de l'exercice	- 1 852,7	1 852,7	-				-
Provisions réglementées	-						-
Totaux	- 4 955,5	-	-	-	-	-	- 4 955,5

4.7 Provisions pour risques & charges

	Montant au début d'exercice 01/01/2018	Dotation de l'exercice	Reprise de provision utilisée	Reprise de provision non utilisée	Montant en fin d'exercice 31/12/2019
Litiges fournisseurs	0	0	0	0	0
Risque Prudhomme	0	0	0	0	0
Cession d'activité	1100	0	788	0	312
TOTAL	1100	0	788	0	312

Lorsque la société identifie un risque, elle comptabilise une provision conformément aux règles édictées par le Règlement sur les Passifs.

Les provisions constituées l'ont été à due concurrence des litiges en cours et des charges résultant des obligations à la clôture.

4.8 Etats des dépréciations

Nature des provisions en K€	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks	-				-
Comptes de tiers	51,0	92,0	51,0		92,0
Autres provisions	1 100,0		788,0		312,0
Totaux	1 151,0	92,0	839,0	-	404,0

4.9 Dettes

Les dettes et leurs échéances sont détaillées sur le tableau 2057 joint.

La dette financière est pour 4 688 K€ au compte courant ADEO.

Les charges à payer s'élèvent à 0 K€ et se composent de charges d'exploitation.

4.10 Intégration fiscale et consolidation

La société MOLVEAUX & DEPIGNY fait partie du périmètre d'intégration fiscale dont la société ADEO services est tête de groupe.

En vertu de la convention d'intégration fiscale en vigueur, la société ARES PRO comptabilise dans ses comptes l'impôt qu'elle serait tenue de payer si elle était imposée séparément.

Les comptes de la SAS MOLVEAUX & DEPIGNY sont inclus, selon la méthode de l'intégration globale, dans les comptes de la SA GROUPE ADEO. Ceux-ci sont disponibles à l'adresse suivante :

GROUPE ADEO
RUE SADI CARNOT
59790 RONCHIN

4.11 Rémunération des organes de Direction et de Contrôle

La rémunération au titre de leurs fonctions n'est pas indiquée car cela reviendrait à divulguer une rémunération individuelle.

4.12 Engagements hors bilan

Les engagements au titre des retraites et indemnités assimilées ne sont pas comptabilisés. La convention collective applicable à la société MOLVEAUX & DEPIGNY prévoit le paiement d'une indemnité au moment du départ en retraite. Cette indemnité est estimée à 0 K€ au 31 décembre 2019.

5 NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

5.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est composé :

- De facture de régularisation 919 €

5.2 Résultat exceptionnel

- Les charges : pour 2 K€
- Les produits : pour 12 K€.

5.3 Ventilation de L'IS

En K€	Avt IS	IS	Net
Résultat courant	0	0	0
Résultat exceptionnel	0	0	0
	0	0	0

6 AUTRES INFORMATIONS

6.1 Intragroupes

Les intragroupes entre la société MOLVEAUX & DEPIGNY et les sociétés du GROUPE ADEO se présentent comme suit :

MOLVEAUX & DEPIGNY CLOTURE 31/12/2019	ADEO GROUPE	ADEO SERVICES	LEROY MERLIN France	BRICOMAN	KBANE	DOMPRO
COMPTE DE RESULTAT						
SOUS TRAITANCE						48 000,00
MAINTENANCE DES LOGICIELS						
DIVERS DOCUMENTATION SEMINAIRES						
PRIMES D'ASSURANCES						
PERSONNEL EXTERIEURS A L'ENTREPRISE						40 601,64
HONORAIRES						
PUB. PUBLICATION RELATION PUBLIQUES						
TRANSPORT DE BIEN ET COLLECTIF DU PERSONNEL						
DEPLACEMENTS MISSIONS RECEPTIONS						
FRAIS POSTAUX & TELECOMMUNICATIONS						
AUTRES CHARGES EXTERNES						
REDEVANCES						
AUTRES CHARGES	13 645,59					
PRESTATIONS DE SERVICES						
BFA REVERSE						
VENTES DE MARCHANDISES						
RABAIS REMISES RISTOURNES						
PRODUIT DES ACTIVITES ANNEXE						
REFACT FRAIS DE PERSONNEL						
REFACT PERSONNEL EXTERIEURS A L'ENTREPRISE						
REDEVANCES COTISATIONS						
PRODUITS ACTIFS FINANCIERS						
ACTIF						
CREANCES CLIENTS MARCHANDISES						
CREANCES LIEES A L'INTEGRATION FISCALE						
CREANCES CLIENTS MAGASINS mandat						
COMPTES COURANTS FINANCIERS						
PASSIF						
DETTES FOURNISSEURS MARCHANDISES						
DETTES LIEES A L'INTEGRATION FISCALE						
DETTES LIEES A LA CONVENTION DE TRESORERIE	-4 688 109,80					
DETTES FOURNISSEURS FRAIS GENERAUX						

6.2 EFFECTIFS

Au 31 décembre 2019, l'effectif moyen DE MOLVEAUX & DEPIGNY est constitué de :

Cadre Dirigeant	:	0
Cadre	:	0
Agents de Maîtrise	:	0
Employés	:	0
Soit	:	0 personne

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS MOLVEAUX ET DEPIGNY										Néant ☒ *					
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations							
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ	1		D8	2		D9	3			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD			KE			KF				
CORPORELLES	Terrains				KG			KH			KI				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ			KK			KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM			KN			KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP			KQ			KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS			KT			KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV			KW			KX			
		Matériel de transport*				KY			KZ			LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB			LC			LD			
		Emballages récupérables et divers *				LE			LF			LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH			LI			LJ				
	Avances et acomptes				LK			LL			LM				
	TOTAL III				LN			LO			LP				
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G			8M			8T			
		Autres participations				8U			8V			8W			
Autres titres immobilisés				1P			1R			1S					
Prêts et autres immobilisations financières				1T			1U			1V					
TOTAL IV				LQ			LR			LS					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG			ØH			ØJ					
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence					
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence									
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN	1		CØ	2		DØ	3		D7	4		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO			LV			LW			1X			
CORPORELLES	Terrains		IP			LX			LY			LZ			
	Constructions	Sur sol propre	IQ			MA			MB			MC			
		Sur sol d'autrui	IR			MD			ME			MF			
		Inst. gales, agencs et am. des constructions	IS			MG			MH			MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT			MJ			MK			ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencs, aménagements divers		IU			MM			MN			MO		
		Matériel de transport		IV			MP			MQ			MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW			MS			MT			MU		
		Emballages récupérables et divers *		IX			MV			MW			MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY			MZ			NA			NB			
	Avances et acomptes		NC			ND			NE			NF			
	TOTAL III		IY			NG			NH			NI			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ			ØU			M7			ØW		
		Autres participations		1Ø			ØX			ØY			ØZ		
Autres titres immobilisés		11			2B			2C			2D				
Prêts et autres immobilisations financières		12			2E			2F			2G				
TOTAL IV		13			NJ			NK			2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		14			ØK			ØL			ØM				

Désignation de l'entreprise <u>SAS MOLVEAUX ET DEPIGNY</u>										Néant ☒ *					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY			EL			EM			EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE			PF			PG			PH			
Terrains			PI			PJ			PK			PL			
Constructions	Sur sol propre		PM			PN			PO			PQ			
	Sur sol d'autrui		PR			PS			PT			PU			
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV			PW			PX			PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ			QA			QB			QC			
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers		QD			QE			QF			QG			
	Matériel de transport		QH			QI			QJ			QK			
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL			QM			QN			QO			
	Emballages récupérables et divers		QP			QR			QS			QT			
TOTAL III			QU			QV			QW			QX			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN			ØP			ØQ			ØR			
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW				Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY				Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*													
			Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler									Z9			Z8			
Primes de remboursement des obligations									SP			SR			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS MOLVEAUX ET DEPIGNY</u>							Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	1 100 000.00	5W		5X	787 780.84	5Y	312 219.16
TOTAL II	5Z	1 100 000.00	TV		TW	787 780.84	TX	312 219.16	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisations financières (1)*	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		02		03		04		05	
		9U		9V		9W		9X	
		06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	51 098.25	6U	92 230.48	6V	51 098.25	6W	92 230.48
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	51 098.25	TY	92 230.48	TZ	51 098.25	UA	92 230.48
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	1 151 098.25	UB	92 230.48	UC	838 879.09	UD	404 449.64
Dont dotations et reprises { – d'exploitation – financières – exceptionnelles			UE	92 230.48	UF	838 879.09			
			UG		UH				
			UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.								10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS MOLVEAUX ET DEPIGNY										Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières			UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	110 676.58		110 676.58					
	Autres créances clients			UX								
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée* UO)			ZI								
	Personnel et comptes rattachés			UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	446.84		446.84					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	52 616.42		52 616.42					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN								
		Divers		VP								
	Groupe et associés (2)			VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR								
	Charges constatées d'avance			VS								
TOTAUX			VT	163 739.84	VU	163 739.84	VV					
RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligataires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	13 160.71		13 160.71						
	à plus d'1 an à l'origine		VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A	4 668 109.80		4 668 109.80						
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	6 113.65		6 113.65						
Personnel et comptes rattachés			8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	1 138.21		1 138.21						
État et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices		8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW									
publiques	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	6 287.33		6 287.33						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J									
Groupe et associés (2)			VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ									
Produits constatés d'avance			8L									
TOTAUX			VY	4 694 809.70	VZ	4 694 809.70						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

MOLVEAUX ET DEPIGNY
Société par actions simplifiée au capital de 1 574 000 euros
Siège social : 45, rue de Vauquois, 45000 ORLEANS
RCS ORLEANS B 085 780 716

**DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE PRISES PAR VOIE D'ACTE SOUS SEING PRIVE EN DATE
DU 3 AOUT 2020**

La Société BRICO XI, société par actions simplifiée au capital de 970 000 €, dont le siège social est à RONCHIN (59790), rue Sadi Carnot CS 00001, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lille Métropole sous le n° d'identification 493 504 278, représentée par M Franck LELY, Président,

Agissant en qualité d'associé unique de la société MOLVEAUX & DEPIGNY (ci-après la « **Société** ») :

CONSTATE que le commissaire aux comptes de la Société, Mazars, a été dûment informé des présentes,

RAPPELLE qu'elle est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président ;
- Rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Approbation des conventions visées à l'article L227-10 du Code de commerce ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

DECLARE avoir pris connaissance du rapport du Président,

DECLARE avoir pris connaissance du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,

A PRIS en conséquence les décisions suivantes sur proposition et en accord avec Monsieur Frédéric ALEXANDRE, Président de la Société :

PREMIERE DECISION – APPROBATION DES COMPTES DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019 ET QUITUS AU PRESIDENT

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes, relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019, approuve ces comptes, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un résultat d'un montant de 0 €.

L'associé unique approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.



L'Associé unique, statuant en application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, prend acte du fait qu'il n'y a pas eu de dépenses et charges visés à l'article 39-4 de ce même code.

En conséquence, il donne quitus aux mandataires en fonction au cours de l'exercice de leur gestion et de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION – AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à un montant de 0 € de la façon suivante :

Au compte report à nouveau pour 0 €

Compte tenu de cette affectation, le montant du compte « report à nouveau » ressortira débiteur de 6 550 862,36 €.

L'associé unique prend acte de l'absence de distribution de dividendes au cours des 3 derniers exercices précédents.

TROISIEME DECISION – APPROBATION DES CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L227-10 DU CODE DE COMMERCE

Il est rappelé qu'aucune convention n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé entre la société MOLVEAUX & DEPIGNY et une personne morale ou physique visée à l'article L227-10 du Code de commerce.

QUATRIEME DECISION – POUVOIRS

L'Associé Unique confère, en outre, tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir les formalités de publicité, dépôt, et autres qu'il appartiendra.

CINQUIEME DECISION – REPORT DANS LES REGISTRES

L'Associé unique décide que le présent acte sous seing privé sera reporté dans le registre des procès-verbaux d'assemblées. »

L'Associé Unique
BRICO XI
Représentée par Monsieur Franck LELY



Molveaux et Depigny

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

MAZARS

22, RUE DENIS PAPIN - BP 78 - 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

TEL : + 33 (0) 3 20 47 27 00 - FAX : + 33 (0) 3 20 67 53 40

SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE -

SOCIETE INSCRITE SUR LA LISTE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, RATTACHEE A LA CRCC DE VERSAILLES

CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE 784 824 153

SIEGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT - 92400 COURBEVOIE

Molveaux et Depigny

Société par actions simplifiée au capital de 1 574 000 €

Siège social : 45 rue de Vauquois 45000 ORLEANS

R.C.S. : Orléans B 085 780 716

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'associé unique de la société MOLVEAUX et DEPIGNY,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique , nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MOLVEAUX et DEPIGNY relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 16 juillet 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe qui expose le déséquilibre de la structure financière de la société lié aux pertes cumulées. La situation nette s'élève ainsi à - 4 955 520 € au 31 décembre 2019. Cette situation met en évidence la nécessité d'une restructuration financière à un niveau suffisant. Le soutien de l'associé unique, tel que décrit dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe et dans la lettre de soutien reçue en juillet 2020, est une condition essentielle au maintien de la continuité d'exploitation.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 16 juillet 2020 et dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique appellent de notre part l'observation suivante :

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du Code de commerce, pris en application de l'article L.441-6 dudit code, sont mentionnées de façon incomplète dans le rapport de gestion.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'associé unique appelé à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

**MOLVEAUX ET
DEPIGNY**

Comptes Annuels

Exercice clos le

31 décembre 2019

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Villeneuve d'Ascq, le 17 juillet 2020

Le commissaire aux comptes

MAZARS



Eddy Bertelli

Désignation de l'entreprise : SAS MOLVEAUX ET DEPIGNY			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12.00					
Adresse de l'entreprise 45 Rue De Vauquois 45000 ORLEANS			Durée de l'exercice précédent : 12.00					
Numéro SIRET* 0 8 5 7 8 0 7 1 6 0 0 0 1 6			Néant ☐ *					
			Exercice N clos le, 31122019	N-1 31122018				
			Brut 1	Amortissements, provisions 2				
			Net 3	Net 4				
Capital souscrit non appelé (I)			AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU				
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV				
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
		Prêts	BF	BG				
		Autres immobilisations financières*	BH	BI				
	TOTAL (II)		BJ	BK				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	110 676.58	BY	92 230.48	18 446.10	440 965.72
		Autres créances (3)	BZ	53 063.26	CA		53 063.26	83 097.11
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
		Disponibilités	CF	CG				
				CH	CI			
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CJ	163 739.84	CK	92 230.48	71 509.36	524 062.83	
	TOTAL (III)	CJ	163 739.84	CK	92 230.48	71 509.36	524 062.83	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	163 739.84	1A	92 230.48	71 509.36	524 062.83	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS MOLVEAUX ET DEPIGNY</u>				Néant ☐ *		
				Exercice N		
				Exercice N – 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 574 000.00)			DA	1 574 000.00	1 574 000.00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	21 342.86	21 342.86
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	(6550862.36)	(4698147.52)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI		(1852714.84)
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	(4 955 519.50)	(4 955 519.50)
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	312 219.16	1 100 000.00
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR	312 219.16	1 100 000.00
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	13 160.71	4 907.63
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	4 688 109.80	4 212 960.40
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	6 113.65	78 733.84
	Dettes fiscales et sociales			DY	7 425.54	82 980.46
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	4 714 809.70	4 379 582.33	
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	71 509.36	524 062.83	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	4 694 809.70	4 379 582.33
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS MOLVEAUX ET DEPIGNY							Néant ☐ *		
		Exercice N					Exercice (N - 1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	(919.33)	FB		FC	(919.33)	2 067 851.55	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens *} \\ \text{services *} \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG		FH		FI		3 396.86	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	(919.33)	FK		FL	(919.33)	2 071 248.41	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	838 879.09	605 133.46	
	Autres produits (1) (11)					FQ	14 706.39	241.50	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	852 666.15	2 676 623.37
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	7 124.36	1 019 295.19	
	Variation de stock (marchandises)*					FT		1 216 059.52	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	552.40	2 479.68	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	220 196.65	526 169.48	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	12 072.37	36 374.91	
	Salaires et traitements*					FY	357 053.01	354 767.77	
	Charges sociales (10)					FZ	70 000.38	105 770.77	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements*} \\ - \text{dotations aux provisions*} \end{array} \right.$				GA			
						GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	92 230.48	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		1 100 000.00
	Autres charges (12)					GE	90 438.46	19 840.06	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	849 668.11	4 380 757.38
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	2 998.04	(1704134.01)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	13 682.69	16 291.08	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	13 682.69	16 291.08	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(13 682.69)	(16 291.08)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(10 684.65)	(1720425.09)	

Désignation de l'entreprise										SAS MOLVEAUX ET DEPIGNY										Néant		*	
												Exercice N				Exercice N - 1							
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion												HA	1 850.46				7 351.86					
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *												HB	10 488.00				3 416.67					
	Reprises sur provisions et transferts de charges												HC					87 245.75					
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)												HD	12 338.46				98 014.28					
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)												HE	1 653.81				25 556.99					
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *												HF					16 222.63					
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions												HG					188 524.41					
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)												HH	1 653.81				230 304.03					
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)												HI	10 684.65				(132 289.75)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)												HJ											
Impôts sur les bénéfices * (X)												HK											
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)												HL	865 004.61				2 774 637.65						
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)												HM	865 004.61				4 627 352.49						
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)												HN					(1852714.84)						
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme											HO										
	(2)	Dont	produits de locations immobilières										HY										
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										IG										
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *										HP										
			- Crédit-bail immobilier										HQ										
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)											1H										
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées											1J										
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées											1K										
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)											HX										
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)											RC										
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)											RD										
	(9)	Dont transferts de charges											A1	10 482.00									
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)											A2										
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5																					
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)											A3										
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)											A4										
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6								obligatoires	A9											
		Dont cotisations facultatives Madelin	A7								Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8											
(7) joindre en annexe) : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le												Exercice N											
												Charges exceptionnelles				Produits exceptionnels							
Divers												1 653.81											
Divers																12 338.46							
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :												Exercice N											
												Charges antérieures				Produits antérieurs							

1 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice clos le 31/12/2019 a été marqué par :

La procédure de fermeture de l'entreprise n'est pas finalisée au 31/12/2019

2 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

MOLVEAUX & DEPIGNY a été impacté par les circonstances du COVID19, mais il est à noter l'absence de risque de continuité d'exploitation suite à la crise sanitaire.

3 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de la société MOLVEAUX & DEPIGNY ont été établis conformément aux principes comptables énoncés dans le code de commerce, et au règlement de l'ANC 2016-07

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Sauf mention contraire, les sommes exprimées dans le présent document sont en euro.

Au 31/12/2019, la situation nette est négative de 4 955 520 €. Le soutien financier obtenu de l'associé unique, permet l'application du principe de continuité d'exploitation pour l'arrêté des comptes au 31/12/2019.

4 NOTES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN

4.1 Immobilisations

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais éventuellement nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens ainsi que des frais d'acquisition.

Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

Les immobilisations sont classifiées par composants et amorties selon la durée d'utilité attribué à chaque composant.

Les amortissements sont calculés sur la base d'un plan d'amortissement établi en fonction de la durée de vie prévue des biens. Ils sont pratiqués selon le mode linéaire qui représente l'amortissement économique. Les durées les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS	Durée utilité (année)
- logiciel	2 à 10 ans
- Agencement des constructions	5 à 20 ans
- Installation techniques, matériel et outillage	10 à 15 ans
- matériel informatique	4 à 20 ans
- mobilier et matériel de bureau	5 à 10 ans

Les valeurs brutes et les amortissements sont détaillés dans les tableaux 2054 et 2055

4.2 Titres de participation et autres immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat majoré des frais d'acquisition des titres de participation.

Lorsque la valeur d'inventaire, reconnue comme valeur d'utilité pour l'entreprise, est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

4.3 Stocks

Les stocks de marchandises sont évalués à leur dernier coût connu, équivalent, pour l'essentiel de ces stocks, au coût d'acquisition (méthode « premier entré, premier sorti »).

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur économique des stocks est inférieure à la valeur d'inventaire. La dépréciation est calculée à l'article en fonction de son délai de rotation.

La méthode d'évaluation et de dépréciation décrite ci-dessus conduit à une valeur nette des stocks telle que :

	<u>BRUT</u>	<u>PROV.</u>	<u>NET</u>
Stocks au 31/12/2019	0 K€	0 K€	0 K€

Les stocks de fournitures autres sont valorisés au coût de revient.

4.4 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La valeur d'inventaire est la valeur actuelle de la créance, celle-ci étant une valeur d'estimation qui s'apprécie en fonction du risque de défaillance du débiteur et de l'utilité de la créance pour l'entreprise.

Les créances et leurs échéances sont détaillées sur le tableau 2057.

Aucunes créances clients au 31/12/2019.

Créances Douteuses au 31/12/2019 s'élève à 110 K€

Les produits à recevoir s'élèvent à 0 K€

4.5 Charges constatées d'avances

Les charges constatées d'avances s'élèvent à 0 K€.

4.6 Capitaux propres

A la clôture de l'exercice, le capital social de la société est constitué de 78 700 actions d'une valeur nominale unitaire de 20 euros et n'a pas subi de variation sur l'exercice

Rubriques en K€	A l'ouverture	Affectation N résultat N-1	Résultat N	Variation N	Augmentation de capital	Diminution de capital	A la clôture
Capital Social	1 574,0						1 574,0
Réserves + report à nouveau	- 4 676,8	- 1 852,7					- 6 529,5
Résultat de l'exercice	- 1 852,7	1 852,7	-				-
Provisions réglementées	-						-
Totaux	- 4 955,5	-	-	-	-	-	- 4 955,5

4.7 Provisions pour risques & charges

	Montant au début d'exercice 01/01/2018	Dotation de l'exercice	Reprise de provision utilisée	Reprise de provision non utilisée	Montant en fin d'exercice 31/12/2019
Litiges fournisseurs	0	0	0	0	0
Risque Prudhomme	0	0	0	0	0
Cession d'activité	1100	0	788	0	312
TOTAL	1100	0	788	0	312

Lorsque la société identifie un risque, elle comptabilise une provision conformément aux règles édictées par le Règlement sur les Passifs.

Les provisions constituées l'ont été à due concurrence des litiges en cours et des charges résultant des obligations à la clôture.

4.8 Etats des dépréciations

Nature des provisions en K€	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks	-				-
Comptes de tiers	51,0	92,0	51,0		92,0
Autres provisions	1 100,0		788,0		312,0
Totaux	1 151,0	92,0	839,0	-	404,0

4.9 Dettes

Les dettes et leurs échéances sont détaillées sur le tableau 2057 joint.

La dette financière est pour 4 688 K€ au compte courant ADEO.

Les charges à payer s'élèvent à 0 K€ et se composent de charges d'exploitation.

4.10 Intégration fiscale et consolidation

La société MOLVEAUX & DEPIGNY fait partie du périmètre d'intégration fiscale dont la société ADEO services est tête de groupe.

En vertu de la convention d'intégration fiscale en vigueur, la société ARES PRO comptabilise dans ses comptes l'impôt qu'elle serait tenue de payer si elle était imposée séparément.

Les comptes de la SAS MOLVEAUX & DEPIGNY sont inclus, selon la méthode de l'intégration globale, dans les comptes de la SA GROUPE ADEO. Ceux-ci sont disponibles à l'adresse suivante :

GROUPE ADEO
RUE SADI CARNOT
59790 RONCHIN

4.11 Rémunération des organes de Direction et de Contrôle

La rémunération au titre de leurs fonctions n'est pas indiquée car cela reviendrait à divulguer une rémunération individuelle.

4.12 Engagements hors bilan

Les engagements au titre des retraites et indemnités assimilées ne sont pas comptabilisés. La convention collective applicable à la société MOLVEAUX & DEPIGNY prévoit le paiement d'une indemnité au moment du départ en retraite. Cette indemnité est estimée à 0 K€ au 31 décembre 2019.

5 NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

5.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est composé :

- De facture de régularisation 919 €

5.2 Résultat exceptionnel

- Les charges : pour 2 K€
- Les produits : pour 12 K€.

5.3 Ventilation de L'IS

En K€	Avt IS	IS	Net
Résultat courant	0	0	0
Résultat exceptionnel	0	0	0
	0	0	0

6 AUTRES INFORMATIONS

6.1 Intragroupes

Les intragroupes entre la société MOLVEAUX & DEPIGNY et les sociétés du GROUPE ADEO se présentent comme suit :

MOLVEAUX & DEPIGNY CLOTURE 31/12/2019	ADEO GROUPE	ADEO SERVICES	LEROY MERLIN France	BRICOMAN	KBANE	DOMPRO
COMPTE DE RESULTAT						
SOUS TRAITANCE						48 000,00
MAINTENANCE DES LOGICIELS						
DIVERS DOCUMENTATION SEMINAIRES						
PRIMES D'ASSURANCES						
PERSONNEL EXTERIEURS A L'ENTREPRISE						40 601,64
HONORAIRES						
PUB. PUBLICATION RELATION PUBLIQUES						
TRANSPORT DE BIEN ET COLLECTIF DU PERSONNEL						
DEPLACEMENTS MISSIONS RECEPTIONS						
FRAIS POSTAUX & TELECOMMUNICATIONS						
AUTRES CHARGES EXTERNES						
REDEVANCES						
AUTRES CHARGES	13 645,59					
PRESTATIONS DE SERVICES						
BFA REVERSE						
VENTES DE MARCHANDISES						
RABAIS REMISES RISTOURNES						
PRODUIT DES ACTIVITES ANNEXE						
REFACT FRAIS DE PERSONNEL						
REFACT PERSONNEL EXTERIEURS A L'ENTREPRISE						
REDEVANCES COTISATIONS						
PRODUITS ACTIFS FINANCIERS						
ACTIF						
CREANCES CLIENTS MARCHANDISES						
CREANCES LIEES A L'INTEGRATION FISCALE						
CREANCES CLIENTS MAGASINS mandat						
COMPTES COURANTS FINANCIERS						
PASSIF						
DETTES FOURNISSEURS MARCHANDISES						
DETTES LIEES A L'INTEGRATION FISCALE						
DETTES LIEES A LA CONVENTION DE TRESORERIE	-4 688 109,80					
DETTES FOURNISSEURS FRAIS GENERAUX						

6.2 EFFECTIFS

Au 31 décembre 2019, l'effectif moyen DE MOLVEAUX & DEPIGNY est constitué de :

Cadre Dirigeant	:	0
Cadre	:	0
Agents de Maîtrise	:	0
Employés	:	0
Soit	:	0 personne

Désignation de l'entreprise SAS MOLVEAUX ET DEPIGNY

Néant ☒ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2			
								3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX	
		Matériel de transport*				KY		KZ		LA	
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD		
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN		LO		LP		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V			
TOTAL IV				LQ		LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG		ØH		ØJ		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
				1		2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW		1X		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencs et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencs, aménagements divers	IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT		MU		
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG		NH		NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations		1Ø		ØX		ØY		ØZ	
Autres titres immobilisés		11		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières		12		2E		2F		2G			
TOTAL IV		13		NJ		NK		2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			14		ØK		ØL		ØM		

Désignation de l'entreprise <u>SAS MOLVEAUX ET DEPIGNY</u>										Néant ☒ *					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY			EL			EM			EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE			PF			PG			PH			
Terrains			PI			PJ			PK			PL			
Constructions	Sur sol propre		PM			PN			PO			PQ			
	Sur sol d'autrui		PR			PS			PT			PU			
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV			PW			PX			PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ			QA			QB			QC			
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers		QD			QE			QF			QG			
	Matériel de transport		QH			QI			QJ			QK			
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL			QM			QN			QO			
	Emballages récupérables et divers		QP			QR			QS			QT			
TOTAL III			QU			QV			QW			QX			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN			ØP			ØQ			ØR			
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW				Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY				Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*													
			Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler									Z9			Z8			
Primes de remboursement des obligations									SP			SR			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS MOLVEAUX ET DEPIGNY</u>							Néant ☐ *			
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
TOTAL I		3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	1 100 000.00	5W		5X	787 780.84	5Y	312 219.16	
TOTAL II		5Z	1 100 000.00	TV		TW	787 780.84	TX	312 219.16	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisations financières (1)*	6A		6B		6C		6D		
		6E		6F		6G		6H		
		02		03		04		05		
		9U		9V		9W		9X		
		06		07		08		09		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T	51 098.25	6U	92 230.48	6V	51 098.25	6W	92 230.48	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III		7B	51 098.25	TY	92 230.48	TZ	51 098.25	UA	92 230.48
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	1 151 098.25	UB	92 230.48	UC	838 879.09	UD	404 449.64
Dont dotations et reprises { – d'exploitation – financières – exceptionnelles			UE	92 230.48	UF	838 879.09				
			UG		UH					
			UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.								10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS MOLVEAUX ET DEPIGNY										Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières			UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	110 676.58		110 676.58					
	Autres créances clients			UX								
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée* UO)			ZI								
	Personnel et comptes rattachés			UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	446.84		446.84					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	52 616.42		52 616.42					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN								
		Divers		VP								
	Groupe et associés (2)			VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR								
	Charges constatées d'avance			VS								
TOTAUX			VT	163 739.84	VU	163 739.84	VV					
RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligataires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	13 160.71		13 160.71						
	à plus d'1 an à l'origine		VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A	4 668 109.80		4 668 109.80						
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	6 113.65		6 113.65						
Personnel et comptes rattachés			8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	1 138.21		1 138.21						
État et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices		8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW									
publiques	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	6 287.33		6 287.33						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J									
Groupe et associés (2)			VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ									
Produits constatés d'avance			8L									
TOTAUX			VY	4 694 809.70	VZ	4 694 809.70						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						